

Compte rendu sommaire du conseil municipal

Séance du 10 octobre 2017

Département de la Seine et Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory
Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33
présents : 21
absents excusés représentés : 11
absents excusés non représenté : 2

L'an deux mille dix-sept, le 10 octobre, le Conseil municipal, dûment convoqué le 04 octobre, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20 rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Naïma BOUADLA (présente jusqu'au point n°5), M. Luc MARION, M. Jacques DURIN, M. Gilbert TROUILLET, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Guy DARAGON, Mme Dominique DUIGOU, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, Mme Claire KAHN, M. Mohamed KACHOUR, Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, M. Gérard GAUTHIER, M. Philippe LALOUE, Mme Dominique MANIERE, Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, M. Laurent PRUGNEAU

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS :

Mme Laure GREUZAT donne pouvoir à M. Gilbert TROUILLET, M. Benoît PENEZ donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à M. Sylvain BERNARD (à compter du point n°6), Mme Audrey MERET donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, M. Jean BOUGEARD donne pouvoir à M. Mohamed KACHOUR, M. Farid DJABALI donne pouvoir à M. Jacques DURIN, M. Vincent BOT donne pouvoir à M. Franck SUREAU, Mme Adeline TEULALE donne pouvoir à Mme Yannick REIS LAGARTO, M. Loris BOULOGNE donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à M. Philippe LALOUE, M. Sun-Lay TAN donne pouvoir à M. Laurent PRUGNEAU

ABSENTS EXCUSÉS NON REPRESENTÉS :

Mme Josiane MARCOUD, Mme Isabelle PEREIRA

SECRETARE DE SEANCE : M. Gilbert TROUILLET

**1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 juin 2017
A l'unanimité**

2 - Motion de soutien à la libération de Salah Hamouri

**DELIBERE
A l'unanimité**

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 8 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE

Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Monsieur Laurent PRUGNEAU sont sortis de la salle au moment du vote.

AFFIRME son soutien à la démarche citoyenne visant à la libération de notre compatriote Salah Hamouri,

REJOINT par la voix de son Maire le Comité de soutien « Liberté pour Salah Hamouri »

DECIDE d'afficher le portrait de Salah Hamouri sur le fronton de l'Hôtel de Ville.

EXIGE de l'Etat qu'il condamne fermement la détention injuste de Salah Hamouri et qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour obtenir une libération immédiate.

**3 - Ouragans Irma et Maria - Aide aux victimes - Attribution d'une subvention
exceptionnelle au Secours populaire français**

**DELIBERE
A l'unanimité**

FAIT participer la ville de Mitry-Mory à la solidarité nationale et internationale en versant une aide d'urgence de 5.000 euros.

DECIDE le versement au profit du Secours Populaire Français, 9/11 rue Froissart 75003 Paris.

4 - Motion pour le maintien de la ligne 17 et l'abandon du CDG Express

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 8 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE

ABSTENSIONS :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN
----------------------	---

DEMANDE à l'Etat de garantir la réalisation de la ligne 17

DEMANDE à l'Etat de mettre fin au projet CDG Express et de réorienter les crédits sur les transports du quotidien

MANDATE Madame le Maire pour obtenir un rendez-vous auprès d'un des ministres compétents en la matière

DEMANDE à Madame le Maire d'utiliser tous les moyens qu'elle jugera utile pour obtenir l'abandon du CDG Express

5 - Motion sur les conditions de la rentrée scolaire

DELIBERE

A l'unanimité

REFUSE la fermeture de la 7ème classe maternelle de l'école Emile Zola.

DECIDE de réitérer son soutien aux parents d'élèves de l'école Emile Zola et à leurs actions.

DEMANDE à la Direction des services départementaux de l'Education nationale de Seine-et-Marne de revenir sur sa décision.

DEMANDE au gouvernement de renoncer au projet de baisse des financements des CUI, CAE et autres dispositifs dits d'emploi aidé.

DEMANDE à l'Inspection d'académie de Créteil l'annulation de l'arrêté du 20 avril 2015 actant la double-sectorisation des collégiens de Mitry-Mory.

PROPOSE au Conseil Régional d'engager la réflexion pour l'implantation d'un second lycée sur le secteur afin de désengorger les établissements existants.

6 - Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF)- Schéma de mutualisation des services - Avis

DELIBERE

A l'unanimité

EMET un avis favorable sur le rapport de présentation du schéma de mutualisation établi en application de l'article L. 5211-39-1 du Code général des collectivités territoriales par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

7 - Ecole municipale d'initiation sportive (EMIS) - Adoption des tarifs et du règlement intérieur

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 9 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naima BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat

	Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN
--	---

APPROUVE l'organisation de l'Ecole municipale d'initiation sportive le mercredi matin.

ADOpte le règlement intérieur de l'Ecole municipal d'initiation sportive.

ADOpte la grille tarifaire pour l'école municipale d'initiation sportive :

ADOpte la grille tarifaire pour les stages sportifs organisés durant les vacances scolaires :

8 - Sports - Fixation des tarifs de la piscine

DELIBERE

A l'unanimité

DECIDE la gratuité de l'accès à la piscine pour les catégories suivantes :

- Les Mitryens demandeurs d'emplois ou bénéficiaires du RSA et leurs enfants mineurs
- Les personnes porteuses de handicap
- Le personnel communal, sur le créneau du jeudi midi uniquement
- Les enfants de moins de 4 ans

9 - Enfance - Règlement intérieur des accueils de loisirs - Mise à jour

DELIBERE

A l'unanimité

APPROUVE la mise à jour du règlement intérieur des activités périscolaires, des accueils de loisirs et de la restauration de la Ville Mitry-Mory.

10 - Jeunesse - Contrat local d'aide à la scolarité (CLAS) 2017-2020 - Convention d'objectifs et de financement - Autorisation de signature

DELIBERE

A l'unanimité

AUTORISE Mme le Maire à signer avec la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne la convention triennale d'objectifs et de financement dans le cadre du Contrat local d'aide à la scolarité, qui permettra notamment d'accompagner les jeunes dans leur réussite scolaire à travers la mise en place des activités éducatives périscolaires (AEPS).

11 - Conseils d'école - Désignation des représentants de la collectivité - Mise à jour

DELIBERE

PROCLAME élus comme représentants de la ville au sein des conseils d'école :

Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE pour le conseil de l'école maternelle Vincent Van Gogh : 24 voix

Monsieur Jacques DURIN pour le conseil de l'école élémentaire Vincent van Gogh : 24 voix

12 - Education - Convention avec l'Education nationale relative à la mise en place de "L'école change avec le numérique" - Autorisation de signature

DELIBERE

A l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire, à signer la convention relative à la mise en place de d'une classe numérique à l'école Van Gogh élémentaire, dans la cadre du dispositif « l'école change avec le numérique ».

13 - Education - Etudes surveillées - Organisation par la ville et adoption des tarifs et du règlement intérieur

DELIBERE
A l'unanimité

DECIDE que le service des études surveillées de la Caisse des écoles de Mitry-Mory est transféré à la ville de Mitry-Mory

ADOPTÉ le règlement intérieur des études surveillées

FIXE le montant forfaitaire des études surveillées à 18,50 € par mois.

14 - Ressources humaines - Rémunération sur le budget de la ville des heures d'études surveillées des enseignants de l'Education nationale

DELIBERE
A l'unanimité

DECIDE que les enseignants assurant des heures d'études sont rémunérés à compter du 1^{er} octobre sur le budget de la ville, conformément au décret n° 66-787 du 14 octobre 1966 fixant les taux de rémunération de certains travaux supplémentaires effectués par les personnels enseignants du premier degré en dehors de leur service normal

15 - Ressources humaines - Service civique - Convention de partenariat avec la Fédération Départementale de la Ligue de l'Enseignement de Seine-et-Marne - Accueil d'un volontaire dans le cadre du service civique - Autorisation de signature

DELIBERE
A l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat relative à l'accueil d'un volontaire dans le cadre du service civique, pour une durée de 9 mois (du 01/12/17 au 31/08/18), d'une durée hebdomadaire de 26 heures, sur une mission d'information auprès des jeunes de la ville, au sein du Point information jeunesse (PIJ) du service Jeunesse ;

16 - Ressources humaines - Mise à jour du tableau des effectifs

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 9 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naima BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON , Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN

DECIDE d'approuver l'évolution du tableau des effectifs

17 - Ressources humaines - Création de postes non permanents

DELIBERE
A l'unanimité

DECIDE d'approuver la création d'un emploi en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) sur le poste d'ATSEM, de 12 mois, d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

18 - Ressources humaines - Création d'activité accessoire

DELIBERE
A l'unanimité

APPROUVE la création d'une activité accessoire au sein du Conservatoire à compter du 1^{er} novembre 2017 pour assurer les enseignements de guitare électrique (15 heures hebdomadaires), pour une durée d'un an.

PRECISE que l'intervenant sera rémunéré sur la base d'une indemnité horaire calculée en référence à l'indice brut 366, indice majoré 339, correspondant au grade de l'intéressé.

19 - Ressources humaines - Modification de la liste des emplois communaux pour lesquels un logement de fonction peut être concédé : réforme du régime des concessions

DELIBERE
A l'unanimité

APPROUVE la liste modifiée, avec effet au 1^{er} novembre 2017, des emplois communaux pour lesquels un logement de fonction peut être concédé pour nécessité absolue de service

APPROUVE la liste modifiée, avec effet au 1^{er} novembre 2017, des emplois communaux pour lesquels un logement de fonction peut être concédé par convention d'occupation précaire avec astreinte.

20 - Logement - Convention avec l'Agence départementale d'information sur le logement de Seine-et-Marne (ADIL 77) - Autorisation de signature

DELIBERE
A l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention présentée par l'Agence départementale d'information sur le logement de Seine-et-Marne, représenté par son Président, et les avenants à venir.

21 - Logement - Adhésion au Fonds de Solidarité Logement (FSL)

DELIBERE
A l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention présentée par le Département de Seine-et-Marne, représenté par le Président du Conseil départemental.

22 - Solidarités - Convention avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Seine-et-Marne pour l'accès au portail CDAP - Autorisation de signature

DELIBERE
A l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'accès à « mon compte partenaire » présentée par la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne.

23 - Transports - Convention avec la société KEOLIS-CIF sur le raccordement des Bornes d'information voyageurs (BIV) à l'éclairage public - Autorisation de signature

DELIBERE
A l'unanimité

APPROUVE la convention à signer entre la ville et KEOLIS CIF-Groupe KEOLIS, sur le raccordement de Bornes information voyageurs (BIV) à l'éclairage public.

24 - Aménagement - Dénomination d'une rue, d'une place et d'un équipement public

DELIBERE
A l'unanimité

DENOMME « place LUCIEN SAMPAIX » la place située face au croisement des rues de Villeparisis et Raymond Brau.

DENOMME « rue JEAN VIGO » la voie reliant la RD309 à l'avenue des Martyrs de Châteaubriant.

ENTERINE le nom « ATALANTE » pour l'espace festif et culturel.

25 - Urbanisme - Bilan des acquisitions et cessions 2016

DELIBERE

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par la Ville pour l'année 2016.

26 - Urbanisme - Compte rendu d'activité de l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) - Exercice 2016 et perspectives 2017

DELIBERE

PREND ACTE du compte-rendu d'activité de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France pour l'année 2016 et les perspectives pour 2017, annexé à la présente délibération.

27 - Urbanisme - Avenant n°2 à la convention d'intervention foncière entre la ville et l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) - Autorisation de signature

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 9 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naima BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONToux, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'intervention foncière conclue entre la Commune et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) qui prolonge la durée de portage jusqu'au 31 décembre 2024 et plafonne le montant de l'engagement financier de la convention à 24 millions d'euros.

28 - SEMMY- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée - Etude et aménagement des espaces extérieurs du pôle d'équipement Louise Michel - Quitus technique, administratif et financier

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 9 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naima BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN

APPROUVE la reddition définitive des comptes à la somme de 1 084 257.01 € TTC pour l'étude et l'aménagement des espaces extérieurs du pôle Louise Michel.

DECIDE de donner quitus à la SEMMY pour l'accomplissement de ses missions tant techniques, administratives que financières.

AUTORISE Madame le Maire à émettre un titre de recette à l'encontre de la SEMMY d'un montant de 663.21 €.

29 - SEMMY- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée - Travaux de réaménagement et de requalification de voirie dans le cadre du contrat de pôle de Mitry-Claye - Quitus technique, administratif et financier

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 9 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naima BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN

APPROUVE la reddition définitive des comptes à la somme de 1 947 207.07€ TTC pour la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative aux travaux de réaménagement et de requalification de voirie dans le cadre du contrat de pôle de Mitry-Claye.

DECIDE de donner quitus à la SEMMY pour l'accomplissement de ses missions tant techniques, administratives que financières.

AUTORISE Madame le Maire à émettre un mandat d'un montant de 720.27 €

30 - SEMMY- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée - Travaux de voirie et réseaux divers dans le pôle administratif, social et culturel de la ferme Novion - Quitus technique, administratif et financier

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 9 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naima BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN

APPROUVE la reddition définitive des comptes à la somme de 898 151.08 € TTC pour la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers dans le pôle administratif, social et culturel de la ferme Novion,

DECIDE de donner quitus à la SEMMY pour l'accomplissement de ses missions tant techniques, administratives que financières.

AUTORISE Madame le Maire à émettre un titre de recette à l'encontre de la SEMMY d'un montant de 18 652.16 € TTC.

31 - SEMMY- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée - Etude et construction d'un restaurant municipal et locaux associés dans le pôle de la ferme Novion - Quitus technique, administratif et financier

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 9 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naima BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN

APPROUVE la reddition définitive des comptes à la somme de 2 669 914.24 € TTC pour l'étude et la construction d'un restaurant municipal et locaux associés dans le pôle de la ferme

Novion.

DECIDE de donner quitus à la SEMMY pour l'accomplissement de ses missions tant techniques, administratives que financières.

AUTORISE Madame le Maire à émettre un mandat au profit de la SEMMY d'un montant de 104 494.34 €.

32 - SEMMY- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée - Poursuite du mail piéton et cyclable de l'avenue des Martyrs de Chateaubriant - Quitus technique, administratif et financier

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	24 dont 9 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naima BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON , Madame Dominique DUGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	7 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN

APPROUVE la reddition définitive des comptes à la somme de 1 244 811.50 € TTC pour la poursuite des travaux d'aménagement du mail piéton et cyclable de l'avenue des Martyrs de Chateaubriant.

DECIDE de donner quitus à la SEMMY pour l'accomplissement de ses missions tant techniques, administratives que financières.

AUTORISE Madame le Maire à émettre un titre de recette à l'encontre de la SEMMY d'un montant de 28 368.30 €.

33 - Association SYNCOM - Désignation des représentants de la Ville

DELIBERE

DECIDE, à l'unanimité, de procéder à l'élection à main levée des représentants de la ville.

PROCLAME élus :

- Comme délégué titulaire : Monsieur Benoît PENEZ avec 24 voix
- Comme délégué suppléant : Monsieur Sylvain BERNARD avec 24 voix

34 - Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal - article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

DELIBERE

PREND ACTE du tableau des décisions prises entre le 15 juin et le 26 septembre 2017, soit les décisions numérotées 2017.00080 à 2017.00119.

La séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance :
M. Gilbert TROUILLET